

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Waterville tenue le 20 mai 2021, à 17h30, par voie de visioconférence sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents Physiquement :

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont présents Par visioconférence :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Sont absents :

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 17h30 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption règlement no 646 modifiant le règlement no 644 décrétant des travaux de réfection des rues Principale Sud et Highland et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts
- 4.0 Questions des contribuables
- 5.0 Levée de l'assemblée

4878-2020-05-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;



Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4879-2020-05-20

**ADOPTION RÈGLEMENT NO 646 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 644 DÉCRÉTANT
DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES PRINCIPALE SUD ET HIGHLAND ET
AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LES COÛTS**

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par la conseillère Véronique Blais
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement # 646 intitulé « Règlement modifiant le règlement no 644 décrétant des travaux de réfection des rues Principale Sud et Highland et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts».

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent, assemblée à huis clos suite au décret du COVID19.

4880-2021-05-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 17h36.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

